

### Malte: Start Your Own Business

**Description:** Le projet «Start Your Own Business» fournit un train de mesures d'appui intégrées incluant des formations, du mentorat et une aide financière à l'attention des chômeurs qui désirent créer leur propre entreprise.

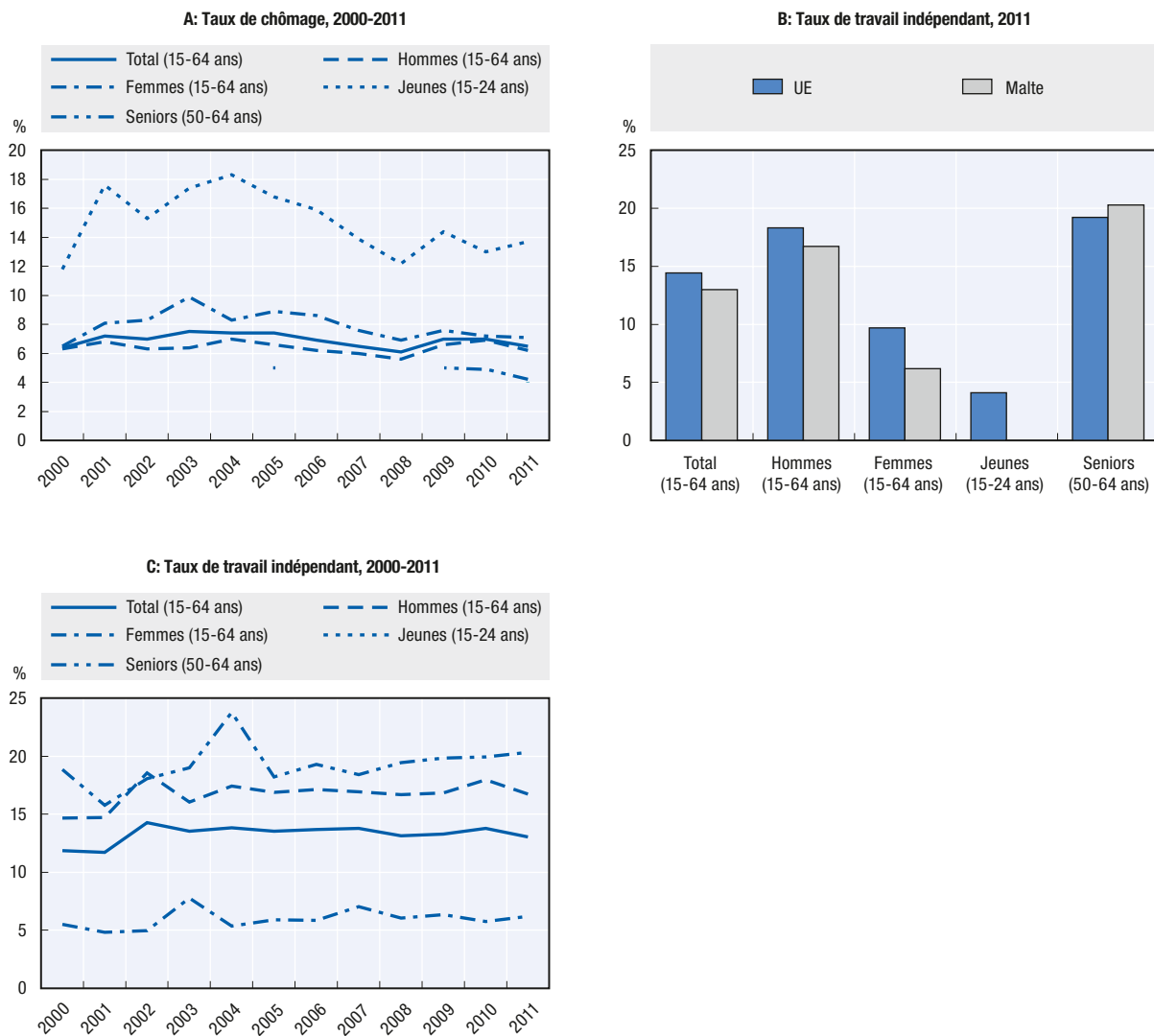
**Contexte:** À Malte, les taux de chômage ont peu bougé durant la crise économique et restent relativement faibles. Ce constat masque toutefois de faibles taux d'activité. Malte affichait le taux d'activité le plus bas de l'Union européenne en 2012 (63%) et la participation au marché du travail était particulièrement faible chez les femmes (48%). Les taux de travail indépendant sur l'île sont également relativement restreints par rapport à d'autres États membres de l'UE (diagramme B), car la population privilégie traditionnellement l'emploi salarié, en particulier dans le secteur public.

**Problème abordé:** L'économie maltaise connaît un bouleversement structurel, avec la montée des services et le déclin du secteur industriel. En parallèle, le secteur public s'amenuise. Cette évolution accroît la nécessité pour les personnes de trouver de nouvelles possibilités professionnelles dans les services privés. Malgré le potentiel de ce domaine en matière de création d'entreprise, les personnes sans emploi et inactives ne disposent pas des compétences entrepreneuriales et du financement requis.


**Approche:** Le projet «Start Your Own Business» (Ibda n-Negozju Tieghek) est administré par l'Employment and Training Corporation (ETC), l'organisme public de l'emploi à Malte. L'aide est apportée par étapes, en commençant par la formation. Les participants bénéficient d'environ 260 heures de formation sur les compétences liées à la création d'entreprise: créativité, éthique de l'entreprise, planification des activités, gestion d'entreprise, gestion des ressources humaines, marketing et commerce en ligne, etc. La formation est dispensée par des experts des affaires et par des responsables publics, et les participants sont tenus de suivre au moins 80% des modules. Une fois la formation achevée avec succès, les participants accèdent à la deuxième phase du soutien, lors de laquelle ils entrent dans une relation de mentorat individuelle avec un entrepreneur expérimenté, qui les aide à développer des plans d'affaires et de marketing. Ces plans doivent être terminés dans les 24 semaines qui suivent la fin de la formation. Le dernier stade réside dans la demande de subvention. Les plans d'affaires et de marketing sont soumis à un comité de trois experts, comprenant un spécialiste du secteur, un comptable et un banquier, qui évaluent les plans et recommandent à l'ETC d'octroyer ou non au projet une subvention de démarrage de 5 000 EUR. Les participants qui se voient octroyer la subvention doivent exercer leur activité indépendante à titre principal et ne peuvent prétendre à aucune indemnité d'assurance-emploi pendant une durée de 78 semaines. Le montant de la subvention a été plus que doublé en 2012 (il était de 2 330 EUR en 2011) afin d'attirer plus de participants.

**Impact:** Depuis le lancement du projet voici 11 ans, 99 personnes ont reçu une subvention. Parmi elles, 47 ont démarré une entreprise de commerce de détail et 52 se sont lancées dans le secteur des services. Cependant, à peine 5 de ces entreprises sont toujours en activité aujourd'hui.

**Facteurs de réussite:** Ce programme comporte plusieurs bonnes pratiques, notamment le fait d'associer les subventions à une formation, l'établissement d'un processus de sélection pour les subventions fondé sur la réussite de la formation et sur l'évaluation d'un plan d'affaires par des experts, et le mentorat par des entrepreneurs expérimentés. L'interdiction de continuer à percevoir des indemnités d'assurance-emploi peut réduire le taux de participation des chômeurs. Un service de mentorat post-démarrage pourrait être introduit pour augmenter le taux de survie des entreprises. L'approche du programme présente également l'avantage de pouvoir être adaptée. Ainsi, en 2008, le programme a servi à aider un groupe de chômeurs sur l'île de Gozo, avant d'être adapté en 2010 aux besoins d'anciens travailleurs des chantiers navals.

Graphique 10.18. **Données relatives à l'entrepreneuriat et au travail indépendant à Malte**


Sources: Diagramme A. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme B. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2011; Diagramme C. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933019590>



Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Malte: Start Your Own Business », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-30-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).